



025



N°13/2020

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2020

Délibération N°13/2020 relative au débat sur les orientations budgétaires 2020

Le Conseil Municipal de Koumac, réuni en séance publique, le 05 février 2020,

VU la loi organique modifiée n°99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n°99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie, et notamment son article L 212-1,

VU la note de présentation du 29 janvier 2020 présenté en séance, exposant les orientations budgétaires 2020,

Après en avoir délibéré en séance,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

D E C I D E :

ARTICLE 1er : le conseil municipal prend acte du fait que les orientations budgétaires pour l'année 2020 ont bien été exposées et qu'elles ont fait l'objet d'un débat en séance du conseil municipal.

ARTICLE 2 : Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

ARTICLE 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province nord par voie d'affichage.

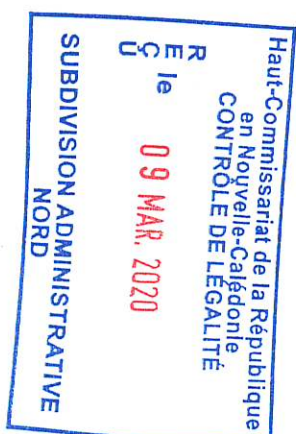
Délibéré en séance publique le 5/02/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations où suivent les signatures Koumac, le ...7.FEV.2020...

Le Maire, Wilfrid WEISS

Secrétaire de séance, A. DURAIN





Débat d'orientation budgétaire 2020

COMMUNE DE KOUMAC

KOUMAC, LE 29 JANVIER 2020



Sommaire

- I/ Bilan Financier 2019

A/ Situation du fonctionnement

B/ Situation de l'investissement

- II/ L'endettement de la Commune

- III/ Les orientations budgétaires 2020

- La poursuite du programme d'investissement

- La préfiguration du budget primitif 2020



I/ Bilan financier 2019

Fonctionnement

Résultat de l'année	69 581 924
Résultat reporté N-1	195 920 578

Résultat cumulé de l'exercice	265 502 502
-------------------------------	-------------

Investissement

Résultat de l'année	35 943 923
Solde d'exécution N-1	-146 502 686

Résultat cumulé de l'exercice	-110 558 763
-------------------------------	--------------

Restes à réaliser

Recettes	159 879 679
Dépenses	158 459 742

Solde des RAR	1 419 937
---------------	-----------

Résultat Global de l'exercice	156 363 676
-------------------------------	-------------

La commune sort avec un résultat excédentaire de 156 363 676F.



A/ Situation du Fonctionnement

- 1/ Les recettes réelles de fonctionnement

2018	2019
759 200 248	719 012 695

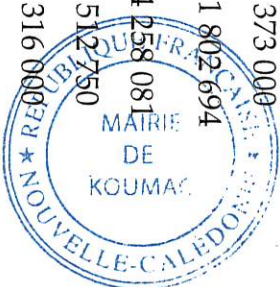
↑ Une baisse de 5% , essentiellement dû à la diminution des dotations du Fip fonctionnement 2019.



a/ Recettes propres:

Recettes	2017	2018	2019
Total recettes	51 002 937	53 682 211	48 211 309
Red. transport	2 391 500	2 455 000	2 133 867
Frais d'instruction d'urb.	274 380	514 400	572 800
Plate-forme TEASOA		600 000	
Location imm.	28 382 894	28 314 665	25 347 935
Taxe funéraires	460 000	445 000	373 000
Produits de la Marina (locat° empl. et autres services)	11 830 799	12 076 656	11 802 694
Vente carburant- Marina	3 982 463	6 327 401	4 258 081
Service de l'eau	428 500	455 599	512 750
Refacturation OM		15 500	316 000
Produit Point Info	1 486 170	1 447 205	1 046 955
Produits Centre d'Hébergement	1 766 231	1 031 785	1 847 227

Même si la Commune arrive à maintenir un rythme soutenu, certaines recettes sont aléatoires, comme la recette provenant de la cellule TEASOA, pour la redevance de transport, beaucoup de radiation sur le rôle de ce service sont intervenues, et des impayés peuvent expliquer cette baisse...



b/ Les recettes provenant des taxes et redevances.

Recettes	2017	2018	2019
Total recettes			
Red. d'assainiss.	936 155	911 652	1 278 125
Red. De branch. D'assainissement	350 000	500 000	600 000
Redevance de raccordement	1 409 688	1 456 920	1 633 432
Surprix eau	2 502 312	2 879 335	3 613 547
Taxe d'électricité	38 189 249	38 670 983	35 724 899
TCA	5 305 217	1 677 012	876 268



Ces recettes peuvent être une sources de financement mais sont étroitement liées à la croissance économique de la Commune. Plus il y a d'activité économique, plus d'apport de population, plus il y a de la consommation (constructions, consommation en énergie électrique et eau, consommation alimentaire,...) Ce sont de bon indicateurs de la santé économique de la commune.

c/ Dotations globales de fonctionnement:

Dotations	2017	2018	2019
Fip Fonctionnement	366 372 528	359 371 177	357 251 322
Dotation forfaitaire	107 732 820	107 732 820	107 732 820
Dotation Aménagement	75 315 275	78 136 516	79 862 530
Dotation des instituteurs	2 010 501	1 005 251	1 005 251
Dotation Elu Local	353 461	354 654	354 654



Les dotations globales de fonctionnement sont en diminution depuis 2016, le budget des communes dépend étroitement de ces dotations de la Nouvelle-Calédonie, le Fip fonctionnement devrait encore diminuer rendant la marge de manœuvre des Communes très difficile, d'où l'importance de trouver des ressources nouvelles pour abonder le budget communal.

Pour 2020, par mesure de prudence, ces provisions seront reconduits.



2/ Les dépenses de fonctionnement

a/ Les dépenses réelles de fonctionnement

- Ce sont les charges de gestion courantes + les charges financières+ charges exceptionnelles + charges semi budgétaires:

2018	2019	%
580 035 721	664 718 300	+14,5

Augmentation des charges de gestion:

Dép	2018	2019	+/-
011/ charges courantes	240 967 737	248 585 380	+3%
012/ Charge du personnel	215 026 759	246 922 901	+14,8%
014/ Att. de produits	16 482 145	15 950 089	-3%
65/ Autres charges gestion	106 761 565	130 495 612	+22%
Total dépenses de gestion	579 238 206	641 953 982	10,8%



Les postes concernés par cette forte augmentation sont:

→ La charge du personnel: +14,8%

→ Les autres charges de gestion courante: +22%

→ Concernant la dépense du personnel, il y a eu 2 départs à la retraite en 2019, donc provision des indemnités de départ à la retraite (délibération n°32/2012 du 25/07/2012), soit 9 533 222 Frs brut versés.

Il y a eu 2 recrutements (1 garde champêtre et 1 ingénieur) et 6 reclassements représentant une enveloppe de 22 275 894 F.

→ Concernant la dépense liée aux autres charges de gestion courante, il s'agit du poste où sont réglées:

- La cotisation au SIVM NORD, soit 33 128 356 Frs, la participation à l'emprunt, soit 1 133 065 Frs
- la 1^{er} participation du fond TAP soit 16 397 634 Frs
- la participation communale au budget de la Caisse des écoles soit 38 887 291 Frs
- la Commune a versé 14 931 379 Frs au fonctionnement de diverses associations



b/ Situations financières des services:

• Communication/Tourisme/Animation/

Patrimoine:

	Dép.2018	Rec - 2018	BP 2019	réalisé	Rec
COMMUNICATIO N	1 718 671	1 212 105	2 672 023	2 304 447	868 955
ANIMATION	1 644 438	73 000	2 113 600	1 016 440	153 000
TOURISME	1 166 141	55 650	1 976 799	1 612 065	
PATRIMOINE	623 885		407 870	17 898	
FONCT CAT	5 154 853	1 340 755	7 170 292	4 950 850	1 021 955

• Médiathèque:

	Dép. 2018	Rec - 2018	BP 2019	Réalisé	Rec.
Actions	2 560 733	257 160	7 935 397	2 705 961	90 990
Fonctionnement				5 866 781	
	2 563 733			8 572 742	

2019 a été l'année de mise en service de la cellule.



• La Caisse des écoles:

	2019	
Dépenses		Recettes
Fonctionnement	48 286 705	60 722 964
Investissement	5 225 242	5 706 027
Total cumulé	53 511 947	66 428 991

Sur un budget primitif de 61 205 189 Frs inscrit en crédits ouverts, la cellule a dépensé 53 511 947 Frs.
Ce budget est abondé par la Commune, la PN, la CAFAT pour les aides à la cantine.



• La Marina:

	2018	2019
Fonctionnement	10 176 728	7 054 286
Investissement	.../...	4 260 140

Sur un budget 2019 de 9 464 216 inscrits en fonctionnement 7 024 286 Frs ont été dépensés, cette dépense comprend le fonctionnement de la cellule et la rémunération du responsable de la Marina.
Sur 2019, la Commune a financé l'achat de lampadaire solaires subventionnés par la SLN,



3/ les charges financières

La Commune a réglé 10 180 917 Frs d'intérêts sur les remboursements d'emprunt,

4/ Perspectives 2020-2022

Afin d'appréhender les situations difficiles économiques qui nous attendent sur les 3 prochaines années, il faudra mettre en place une stratégie financière de la commune pour réaliser le programme de la mandature tout en préservant sa situation financière.

Dans les hypothèses à retenir pour établir cette prospective 2020-2022, plusieurs pistes peuvent être retenues:

- la reconduction des recettes de fonctionnement sans évolution
- une évolution des charges de personnel limitée au glissement-vieillessement-technicité
- une stabilité des subventions et des contributions
- une évolution des dépenses de gestion limitée à 1%, tout en maintenant la qualité du service public
- un niveau d'investissement suivant nos réalisations réelles, soit entre 250 et 300 millions par période



B/ situation de l'investissement

Situation financière:

	BP 2019	Dép. Réalisées	Rec. Réalisées
Investissement équipement	866 806 795	313 158 371	289 136 642
Remboursement en capital	63 044 561	63 084 962	37 900 000
Travaux en régie	51 000 000	50 334 563	

Sur l'ensemble de la provision inscrite au BP, 720 762 377 Frs, 40% des recettes ont été versées. La Commune a réglé aux banques 63 084 862 Frs de capital en plus des 10 MF d'intérêts, ramenant au 31/12/2019 le reste en capital à devoir sur les prochains exercices 493 444 342 Frs. dont le pour La Commune a réalisé 50, 3 MF de travaux en régie, cette procédure a permis de financer une partie des travaux de voiries 2019 dont le pour s'est élevé à 50 MF,

Les grands chantiers 2019:

- La réalisation de la médiathèque de Koumac:

	2016	2017	2018	2019	Total
Travaux	1 952 789	126 072 549	129 705 975	80 430 700	338 162 013
Mobilier			18 025 835	7 365 513	25 391 348
Informatique			2 835 512	5 986 094	8 821 606
Fond de livres		179 496	4 821 199	4 924 479	9 925 174
total	1 952 789	126 252 045	155 388 521	98 706 786	382 300 141
					382 300 141

- La réalisation de la voirie principale et des réseaux du lotissement de Tougoupe:

	2018	2019	RAR 2019
Travaux	1 261 040	95 543 205	46 526 400
Total	1 261 040	95 543 205	46 543 205
		143 330 645	

Coût total de l'opération: 224 343 881 F
 Cette opération est réalisée en 2 tranches:
 - Tranche ferme: 137 739 492 Frs
 - Tranche conditionnelle: 86 604 389 Frs
 Coût de la maîtrise d'œuvre: 6 867 134 Frs

La tranche ferme sera réceptionnée début février 2019,
 et la tranche conditionnelle débutera aussitôt pour une
 durée de 6 mois

Financement de l'opération:

- Province Nord: 68 869 746 F
- Etat (CT DEV 2017-2021): 90 000 000 F
- SLN: 22 670 000 Frs
- Commune: 42 804 135 F

- Les travaux de voiries:

	Coût de l'opération	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Régie	Reste à réaliser
Programation 2018 (Route de tilwitt + Bicouche des CR)	28 854 140	21 787 015	8 840 601	25 017 881	
Programation 2019 (réfection de la VU n°2)	51 000 000		13 402 153	25 167 282	12 702 205



- Les opérations d'électrification:

Programmes réalisés en 2019	Coût de l'opération	Réalisé 2019	Reste à réaliser
Clan ARHOU – FER 2015	11 628 723	10 393 490	2 040 835
Clan TEIN-MALA – FER 2015	9 440 216	9 661 164	
Filaire 2017	53 169 853		45 613 458
Electrification WRIGHT Left – Fer 2018	11 447 648		11 447 648

Le Fer 2015 a été réceptionné, les travaux de la programmation du FER 2017 vont débuter dans ce 1^{er} trimestre 2020 pour les opérations:

- Famille GRIMM
- Steve et Yvana LEROY
- Lotissement MERLIN

Il en est de même pour la programmation 2018, pour ce qui concerne l'opération « WRIGHT Left »

- Le FER participe pour ces deux opérations à hauteur de:
- FER 2017: 43 740 000 F
- FER 2018: 8 765 100 F

- L'AEP Chagrin et Paagoumène:

Coût de l'opération	226 000 000
Financement	
Etat (CT DEV 2017-2021)	44 000 000
NC (FIP EQUIP)	10 000 000
Commune	172 000 000

Cette opération est financée sur le budget annexe de Réhabilitation des sites miniers. L'appel D'offre devrait être lancé dans le courant du 2^e trimestre 2020.



II/ L'endettement de la Commune

- Avec 37,9 millions de francs empruntés en 2019, le stock d'emprunt passe de 465 544 342 F à 493 444 342 F contre 528 588 903 F en 2018.
- Le taux d'endettement de la commune est de 65% selon les normes de l'A.F.D (<150%)

RATIOS D'ALERTE		2018	2019
Taux d'épargne brute (>15%)		25%	11%
Taux de rigidité budgétaire (<62%)		38%	45%
Dépense de personnel (<36%)		28,32%	34%
Annuité de la dette (<20%)		9,4%	10%
Niveau d'endettement (<150%)		69,62%	65%
Capacité de désendettement (7 ans)		3,8 ans	5,9%
Effort d'inves. (entre 30 et 50%)		36,7%	44%
FR au 31/12 en jours de dépenses totales (30 à 60j)		130j	37j



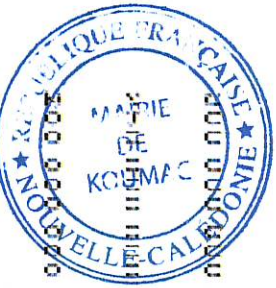
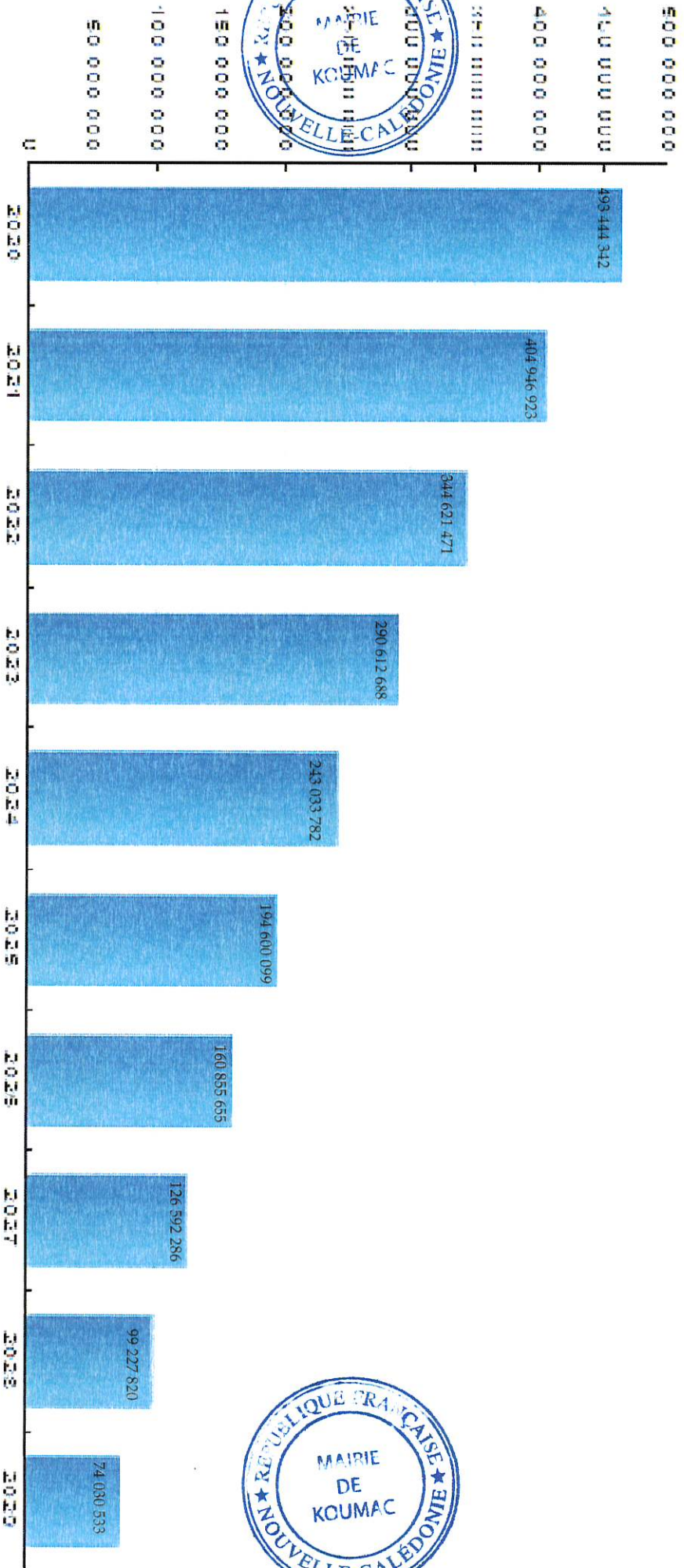
La situation financière de la commune est préservée. Toutefois, nous devons veiller à maîtriser nos charges permettant ainsi le remboursement en toute sécurité de notre dette.

Nous devons également veiller à bien planifier notre calendrier des travaux afin d'éviter les tensions dans notre trésorerie.

Pour 2019, notre épargne s'est dégradée, de 25 % elle est passée à 11%, il nous faudra rester vigilant car une épargne qui diminue c'est moins de marge de manœuvre pour financer l'investissement et principalement la dette.

Etat de la dette

(situation pluriannuelle)



Le compte administratif étant encore en vérification auprès du notre comptable public, voici les résultats provisoires du budget principal:

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	699 765 334	769 347 258	426 733 896	462 677 879
<i>Solde d'exécution de l'exercice</i>		69 581 924		35 943 983
Résultat reporté N-1		195 920 578	-146 502 686	
Résultat de clôture		265 502 502	-110 558 703	

Affectation des résultats sur le BP 2020:

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
001- Déficit d'invest.			110 558 703	
Restes à Réaliser			158 459 742	159 879 679
Solde des RAR				1 419 937
Besoin de financement			-109 138 766	
10-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé				109 138 766
002- Résultat d'exploitation reporté		156 363 676		

III/ Les orientations budgétaires 2020

1/ La poursuite du programme d'investissement:

- Malgré la baisse des sources de financements propres et la nécessaire maîtrise de sa trajectoire d'endettement, la Commune compte poursuivre et terminer les chantiers engagés en 2019.
- Dans un contexte de ralentissement économique, et de maîtrise des dépenses de fonctionnement, l'Exécutif proposera un programme d'investissement de plus de 300 millions de F/CFP pour 2020 afin de soutenir l'économie locale de notre commune.

2/ La préfiguration du budget 2020:

- Le budget primitif 2020 devrait s'élever à 1 665 146 364 F, il se répartit de la façon suivante:

BP 2020	
Fonctionnement	894 770 220
Investissement	770 373 144

➤ Renforcement de la sécurité

La brigade des gardes champêtre verra augmenter son effectif de 2 agent à mi-temps. Ces deux postes budgétaires étaient inscrit dans le budget 2019, mais les recrutements n'ont pas pu se faire. Ce renforcement d'équipe permettra de mieux organiser le fonctionnement de la cellule.

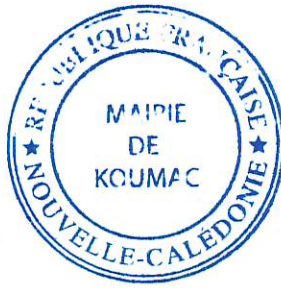
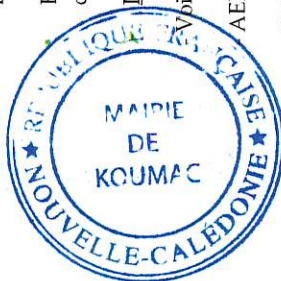
Augmenter l'effectif permettra également d'organiser les opérations de capture de chiens errants, plus de patrouilles dans le village et les lieux-dits,

De plus, afin de garantir la tranquillité publique dans l'ensemble des quartiers du village, le programme de renforcement de caméras à des points stratégiques du centre urbains va se poursuivre. De même, le programme de renforcement d'éclairage publique sera inscrit au budget, et une solution la moins coûteuse sera recherchée comme la mise en place d'éclairage solaire ou LED,



➤ Réalisation de nouveaux équipements publics:

- Mettre en place une piscine en eau de mer avec les aménagements à terre adaptés pour un coût de 35 000 000 Frs. Celle-ci se fera à Pandop. Une demande de subvention au titre du CNDP 2020 a été faite. Il nous faudra aller chercher d'autres financements.
- Ce budget est également l'occasion de penser à nos aînés en réalisant une résidence Séniors: coût estimé de l'opération 99 MF. Cette année, c'est les études qui seront menées.
- Il faudra également mener une réflexion sur l'existence d'une fourrière véhicules (coût: ~46,6 MF) et la mise aux normes de la fourrière animale (coût: ~15 MF).
- Dans un souci d'optimiser les espaces municipaux, une rénovation des anciens locaux de la médiathèque doit se faire afin d'accueillir différents services (Urbanisme, Gestions des opérations d'infrastructure, Point Info, brigade des gardes champêtre) pour un coût de travaux de 20 millions de Frs.
- Des efforts seront menés sur la rénovation des voiries communales, coût de l'opération 20 millions de Frs.
- Extension du port de Pandop en partenariat avec la Province Nord, la NC. La commune a fait une demande de complément de financement au contrat développement 2017-2021.
- Poursuite de la programmation des opérations inscrites au Contrat Développement 2017-2021:
 - Voirie principale de Tougoupe: fin de la tranche ferme et début de la tranche conditionnelle: 224 MF
 - AEP Chagrin et Paagoumène: 226 MF
 - Halle des sports (études): 6 MF
 - Extension de la STEP: 120 MF
- Continuité de la programmation 2019:
- Aménagement de la Plaine culturelle: emplacement des ambulants, nouveaux équipements du Skate parc, mise en place d'éclairages, aménagement du parking pour les agents des sociétés minières SLN/NMC/KNS

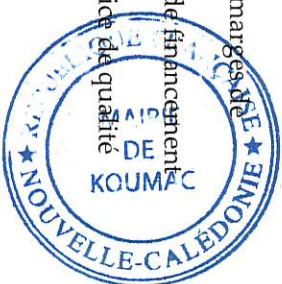


➤ Solidarité :

- Comme en 2019, le soutien financier aux associations œuvrant pour l'insertion sociale, la prévention de la délinquance, les actions socio-éducatives, les actions culturelles, sportives ou de loisirs ont été conservé malgré un contexte budgétaire contraint. Ainsi, le budget consacré aux subventions aux associations s'élève à près de 10 millions de Frs.
- La Commune versera au CCAS une participation de 1 500 000 Frs.
- De même, elle participera au budget de la Caisse des écoles à hauteur de 55 millions de Frs environ, afin de financer les actions périscolaires, la gestion des cantines municipales et du transport scolaire de la commune.

Conclusion:

Comme la plupart des collectivités calédonniennes, le ralentissement économique a pénalisé nos ressources. Face à cette situation, la Commune doit s'inscrire dans une stratégie de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement afin de disposer de marges de manœuvre suffisantes pour continuer à investir et faire avancer Koumac. Dans ce contexte difficile, il convient donc, de rationaliser et prioriser nos investissements, faire appel à l'emprunt à 50% dans les plans de financement afin de ne pas mobiliser nos fonds propres et permettre à notre épargne de se reconstituer. Mettre en place cette stratégie doit permettre à la commune de pouvoir assumer son programme d'investissement, de dispenser un service de qualité sans dégrader sa situation financière au-delà des seuils acceptables, dans une conjoncture économique qui invite à la prudence.



Le Maire, Wilfrid WEISS

048

